

Le Premier ministre Marc Rutte s'est entretenu ce matin avec le président Poutine et lui a de nouveau demandé de considérer la demande déposée par la Malaisie auprès du Conseil de sécurité en vue de la création d'un tribunal des Nations unies pour juger les responsables du crash du MH-17. La résolution sera soumise au vote ce mercredi soir à New York.

M. Rutte a abordé en particulier les doutes émis par la Russie quant au calendrier et à la forme de ce tribunal et a indiqué que les Pays-Bas ont pris bonne note des interrogations russes. Afin d'éviter la politisation du processus juridique, il est souhaitable que la décision relative à la création du tribunal précède l'établissement des faits et des chefs d'accusation. C'est ce qui s'est passé pour la plupart des autres tribunaux spéciaux des Nations unies. Les pays disposent de toute la latitude voulue pour transmettre des informations à un tel tribunal, par ailleurs soumis aux plus hautes normes internationales en matière d'indépendance et de légitimité.

Au cours de cet entretien ouvert et approfondi, M. Rutte a instamment appelé le président russe à laisser la possibilité à un tribunal des Nations unies de juger les auteurs du crash, comme la Russie s'y est engagée par la résolution 2166. Il s'agit là d'un devoir partagé envers les victimes de cette terrible catastrophe et leurs proches, a rappelé le Premier ministre.

M. Rutte s'est également entretenu hier avec son homologue malaisien, M. Razak, au sujet de la résolution. Ces contacts font partie des efforts diplomatiques déployés par l'ensemble du gouvernement. Le ministre Koenders mène ainsi ces derniers jours divers entretiens à New York. Il s'exprimera également aujourd'hui lors de la session du Conseil de sécurité consacrée à la résolution.